

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identifiant du produit

**Nom du produit:**  
**Type HP™ Nettoyant / dégraissant**

**Numéros d'identification du produit:** HP-XXX (où XXX est le code du package.)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Nettoyage électrique

**Liste des conseils contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**

11222 - 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 USA  
Tel: 1-651-430-2270  
Email: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon les normes américaines OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17, WHMIS 2015).**

Asp Tox 1 H304  
Skin Sens 1 H317  
Flam Liq 4 H227

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient:** Distillats de pétrole, lumière hydrotraitée; d-Limonene



**Pictogrammes:**

**Mot de signal:** Danger

**Mentions de danger:**

H227 Liquide combustible  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires  
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

**Conseils de prudence:**

P210 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. NE PAS FUMER.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.

|             |   |
|-------------|---|
| P280        | Porter des gants de protection.   |
| P301 + P310 | EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.           |
| P331        | Ne PAS faire vomir.   |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.                              |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.                        |
| P363        | Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.                                 |
| P370 + P378 | En cas d'incendie, utiliser d'autres moyens que l'eau pour l'éteindre.                  |
| P403 + P235 | Stocker dans un endroit sûr et bien ventilé. Garder son calme.                          |
| P501        | Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales. |

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

| Composant                                   | CAS #      | EC #      | Wt. %    | Classification SGH / CLP  |
|---|------------|-----------|----------|---|
| Distillats de pétrole, lumière hydrotraîtée | 64742-47-8 | 265-149-8 | 90 - 100 | Aspic. Tox. 1 H304;<br>Peau Irrit. 3 H316;<br>Flam Liq 4 H227   |
| d-Limonene                                  | 5989-27-5  | 227-813-5 | <10      | Flam Liq 3, H226<br>Skin Irrit 2, H315<br>Skin Sens 1, H317<br>Aquatic Chronic 1, H410<br>Aquatic Acute 1, H400 |

### 4. Mesures de premiers soins

#### 4.1 Description des premiers secours

- Contact oculaire:** En cas d'irritation des yeux due à l'exposition aux vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Rincer les yeux avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Pour un contact direct avec les yeux, rincer avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés; Rincer soigneusement la peau à l'eau. Si une irritation se produit, consulter un médecin.
- Inhalation (Respiration):** Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion (avaler):** Ne pas faire vomir ou donner quelque chose par la bouche. Si la victime est somnolente ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche avec la tête baissée. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial requis.

Danger par aspiration. En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, produit chimique sec ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Décomposition dangereuse et sous-produits:**

La combustion génère du CO, du CO<sub>2</sub> et de la fumée. La fumée peut être âcre et les fumées irritantes.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome, à pression positive ou à pression. Le contenant scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

## 6. Mesures de libération accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles pour nettoyer le déversement. En cas de déversement dans un espace confiné, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs. Pour les intervenants en cas d'urgence: porter un appareil de protection respiratoire: demi-masque ou respirateur complet avec filtre (s) pour les vapeurs organiques en cas de déversement dans un espace confiné. Des gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques sont recommandés. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des éclaboussures ou un contact avec les yeux sont possibles. Pour les petits déversements: les vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats.

### 6.2 Précautions environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer le déversement pour empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

### 6.3 Méthodes matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. Recueillir autant de matière déversée que possible en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un récipient. Sceller le conteneur. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant ne modifie pas le risque de toxicité ou d'inflammabilité.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manutention et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel seulement. Éviter le contact avec des agents oxydants (par exemple le chlore, l'acide chromique, etc.)

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé. Garder son calme. Conserver à l'écart des acides et des agents oxydants.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique sur ce produit pour plus d'informations.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition et recommandations:

#### Distillats de pétrole, lumière hydrotraitee (64742-47-8)

| Pays / Source         | Limite d'exposition à long terme                                    | Limite d'exposition à court terme - 15 min |
|-----------------------|---|--|
|                       | 8 heures TWA  |  |
| Fabricant, RCP * TWA  | 1200 mg / m <sup>3</sup>  | -  |
| États-Unis, ACGIH TWA | Non-établi  | Non-établi                                 |
| États-Unis, OSHA PEL  | 2000 mg / m <sup>3</sup> , 500 ppm<br>(comme distillats de pétrole) | -  |

(naphta))

|  |                         |   |
|--|-------------------------|---|
| Colombie britannique                               | 200 mg / m <sup>3</sup> | - |
| Alberta, Québec, Yukon,<br>Saskatchewan, Ontario * | Non-établi              | - |

#### D-Limonène (5989-27-5)

| Pays / Source   | Limite d'exposition à long terme |  |
|---|----------------------------------|--|
|   | 8 heures TWA                     | Limite d'exposition à court terme - 15 min |
| États-Unis ACGIH TWA  | Non-établi                       | Non-établi                                 |
| États-Unis OSHA PEL   | Non-établi                       | Non-établi                                 |
| Alberta, Québec, Yukon,<br>Colombie-Britannique,<br>Saskatchewan, Ontario * | Non-établi                       | Non-établi                                 |

\* procédure de calcul réciproque pour les hydrocarbures totaux

\*\* Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard se basent tous sur les TLV actuelles de l'ACGIH. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version ACGIH. Le Nunavik et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement dépendants des TLV actuelles de l'ACGIH.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection respiratoire:

La ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour les vapeurs organiques (approuvées par le NIOSH ou le CE) avec un pré-filtre à particules, P100 ou AP2.

### Gants de protection:

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, il est recommandé d'utiliser des gants imperméables pour prévenir le dessèchement et l'irritation possible. Si le contact avec les avant-bras est susceptible de porter des gants de type gantelet.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile

Épaisseur suggérée Pour un contact à court terme (<15 minutes), les éclaboussures utilisent 0,2 mm. Pour un contact complet, utiliser 0,4 mm

Nitrile, épaisseur minimale de 0,38 mm ou matériau barrière de protection comparable avec un niveau de performance élevé pour des conditions d'utilisation en contact permanent, percée d'au moins 480 minutes conformément aux normes CEN EN 420 et EN 374.

### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

### Autre équipement de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

## 9. Physique et chimique

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| <b>Apparence:</b>   | Liquide clair et incolore avec un parfum d'agrumes très léger. |
| <b>Seuil d'odeur</b>                                      | Indisponible   |
| <b>pH:</b>  | Ne s'applique pas  |
| <b>Point de congélation:</b>                              | <-58 ° F (<-50 ° C)  |
| <b>Point d'ébullition:</b>                                | 365 ° F (185 ° C) Initiale                                     |
| <b>Point de rupture:</b>                                  | > 140 ° F (> 60.5 ° C), coupelle fermée (PMCC)                 |
| <b>Taux d'évaporation:</b>                                | <0,1 (acétate de n-butyle = 1)                                 |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>                      | Ne s'applique pas aux liquides                                 |
| <b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité</b> | LIE = 0,7% UEL = 6,1% -7,0%                                    |

**ou d'explosivité:**

|   |  |
|---|--|
| <b>La pression de vapeur:</b>                   | <1 mm Hg <134 Pa @ 20 ° C  |
| <b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>             | > 1,0  |
| <b>Gravité spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b> | 0,79   |
| <b>Solubilité dans l'eau:</b>                   | Néant  |
| <b>Coefficient de partage: n-octanol / eau:</b> | Indisponible   |
| <b>La température d'auto-inflammation:</b>      | Indisponible   |
| <b>Température de décomposition:</b>            | Indisponible   |
| <b>Viscosité:</b>                               | 1,3 cSt (1,3 mm <sup>2</sup> / s) à 20 ° C - 2,5 cSt (2,5 mm <sup>2</sup> / s) à 20 ° C [ASTM D7042] |

**9.2 Autres informations**

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| <b>Volatiles (% en poids):</b> | 100%      |
| <b>Contenu de COV:</b>         | 790 g / l |

**10. Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Voir les rubriques restantes dans la section 10.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucun connu

**10.4 Conditions à éviter:**

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

**10.5 Matériaux incompatibles:**

Agents oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

**11. Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques:****Toxicité aiguë****Contact oculaire:**

Un contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

**Contact avec la peau:**

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, entraînant des rougeurs, un assèchement et des gerçures. Les personnes atteintes de troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux irritations cutanées de ce produit.

**Potentiel d'irritation et de sensibilisation:**

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Cela peut provoquer une réaction cutanée allergique.

**Inhalation (Respiration):**

Les vapeurs de solvants pétroliers concentrés peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. L'exposition prolongée à des concentrations de vapeurs trop élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (p. Ex. Somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue). Les personnes ayant une fonction pulmonaire altérée peuvent éprouver des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce matériau.

**Ingestion:**

L'ingestion de grandes quantités peut causer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (p. Ex., Somnolence, vertiges, perte de coordination et fatigue).

**Toxicité pour les animaux**

Distillats de pétrole, lumière

|               |   |
|---------------|---|
| hydrotraitée: | DL <sub>50</sub> (rat oral) > 5000 mg / kg        |
|               | DL <sub>50</sub> (lapin dermique) > 2000 mg / kg  |
|               | CL <sub>50</sub> (rat inh) > 4,3 mg / L, 4 heures |
| d-Limonene:   | DL <sub>50</sub> (rat oral) > 5000 mg / kg        |
|               | DL <sub>50</sub> (lapin dermique) 5000 mg / kg    |
|               | RD <sub>50</sub> 1000 ppm                         |

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du matériau.

**Exposition chronique:****Toxicité pour la**

**reproduction:** Indisponible.

**Mutagénicité** Indisponible.

**Tératogénicité** Indisponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)** Aucune donnée de point final

**Produits**

**toxicologiquement synergiques:** Indisponible.

**Statut cancérogène:** Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérogène ou cancérigène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA et n'a aucun de ses composants.

**12. Informations écologiques****12.1 Toxicité:**

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Toxicité aquatique** Pas de données disponibles. Peut être toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Devrait être biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'information disponible

**12.4 Mobilité dans le sol:** Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:** Ce produit n'est pas, et ne contient pas une substance qui est un PBT ou vPvB.

**12.6 Autres effets néfastes:** Aucun connu

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

**14. Informations sur le transport**

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>Numéro ONU</b>                              | Non listé            |
| <b>UN Nom d'expédition correct:</b>            | N'est pas applicable |
| <b>Classe (s) de danger pour le transport:</b> | N'est pas applicable |
| <b>Groupe d'emballage:</b>                     | N'est pas applicable |
| <b>Dangers environnementaux:</b>               | Aucun connu          |

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| <b>Précautions spéciales:</b> | Aucun connu    |
| <b>TMD:</b>                   | Non réglementé |
| <b>OACI / IATA-DGR:</b>       | Non réglementé |
| <b>IMDG:</b>                  | Non réglementé |
| <b>ADR / RID:</b>             | Non réglementé |

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### États-Unis Fédéral et État

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

|   |                           |                                |                          |                               |                              |
|---|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| <b>Catégories de risque pour les rapports de la section 311/312 de la LEP</b> | <u><b>Aigu</b></u><br>Oui | <u><b>Chronique</b></u><br>Non | <u><b>Feu</b></u><br>Oui | <u><b>Pression</b></u><br>Non | <u><b>Réactif</b></u><br>Non |
|---|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|

|                   |   |  |
|-------------------|---|--|
| <b>Composants</b> | <b>CERCLA / SARA Sec 302</b><br><u><b>Substance dangereuse RQ</b></u> <u><b>EHS TPQ</b></u> | <b>SARA Sec. 313</b><br><u><b>Libération toxique</b></u> |
|-------------------|---|--|

Les composants ne sont pas affectés par ces réglementations Superfund.

|                    |             |   |
|--------------------|-------------|---|
| <b>Cotes NFPA:</b> | Santé:      | 1 |
|                    | Feu:        | 2 |
|                    | Réactivité: | 0 |

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'autres situations d'urgence similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

#### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances candidates REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH avec des restrictions de l'Annexe XVII.

#### Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

#### Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.  
Dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

#### Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail  
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage  
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
DL<sub>50</sub> = Dose létale médiane  
DNEL = Niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

**Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:**

- H227 Liquide combustible  
Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies
- H304 respiratoires
- H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

**Procédure de classification**

Test physique

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

**Date de révision:** 29 août 2016

**Numéro de révision:** 5

**Remplace** 2 janvier 2015

**Lieu:** Anglais vers le français, le 8 janvier 2018

**Indication des changements:** Section 1, 2, 3, 8, 15, 16 mise à jour. Informations de contact mises à jour. Codes de danger et de précaution ajustés, informations supplémentaires sur les limites d'exposition.

Rédigé conformément aux dispositions de l'OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités dans la manipulation de ce produit.